



Accusé de réception en préfecture
001-200063121-20221024-D2022_36-DE
Date de télétransmission : 26/10/2022
Date de réception préfecture : 26/10/2022

Auteur : Philip LALLEMENT - Maire

Mis en ligne le 26/10/2022

Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
Télécopie : 04 79 81 73 64
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

Nombre de Conseillers en exercice : 16 présents : 12 votants : 15
--

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18/10/2022.

Etaient Présents :

Bruno FORT - Sophie GROS - Emile PERRAUD - Cécile MICHAUD - Christian COCHET, adjoints.
Annabelle LEANDRO - Patricia JANTET - Thierry LEGER - Francisco MARTINEZ, Bernard MICHAUD, Marie DICORATO, conseillers municipaux.

Absents excusés : David COUNORD.

Pouvoirs : Julio CASTANEDA à Christian COCHET - Christine LECHON à Sophie GROS - Frédérique MOISSET à Emile PERRAUD.

Secrétaire de séance : Cécile MICHAUD.

D_2022_36 Décision modificative n°1 sur le Budget Général - Dotations aux provisions (dépréciation actif).

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget communal 2022,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : dépenses imprévues de fonctionnement	- 300 €	
D 6817 : Dotation aux provisions dépréciation actif		+ 300 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Adopte la décision modificative comme présentée par M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré à CHAZEY-BONS, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philip LALLEMENT



